

Date d'affichage : 13/09/24

Date AR Sous-Préfecture :

Accusé de Réception en préfecture :

Nomenclature : 8.3 Voirie

**DEPARTEMENT DES  
ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**

**ARRONDISSEMENT DE  
FORCALQUIER**

**DELIBERATION  
du Conseil Municipal de la Ville de  
MANOSQUE**



Le 12 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville de Manosque, dûment convoqué par lettre individuelle, en date du 6 septembre 2024, s'est assemblé en session sous la présidence de Monsieur Camille GALTIER, dans la salle des fêtes OSCO MANOSCO, dont les portes étaient restées ouvertes au public.

**PRESENTS** : Monsieur Pascal ANTIQ, Monsieur Pierre BIANCO, Madame Véronique CHOJNACKI, Madame Josselyne COSTE LENNON, Monsieur Yann CROUHY, Monsieur Michel D'ANGELO, Monsieur Alain DEMOULIN, Monsieur Philippe DESVAUX, Madame Sandra FAURE, Monsieur Camille GALTIER, Monsieur Laurent GARCIA, Madame Odile GUIGON CAUVIN, Monsieur Renaud HONDE, Monsieur Denis HUET, Monsieur Maurice JAYET, Madame Véronique LAFAY, Monsieur Armel LE HEN, Madame Marion MAGNAN, Madame Sylvie NICOLLET, Madame Caroline PAOLASSO, Madame Valérie PEISSON, Madame Lise RAOULT, Madame Isabelle RODDIER, Madame Laurie SARDELLA, Monsieur Bruno VIVIEN.

**ABSENTS REPRESENTES** : Madame Brigitte DEMPTON donne pouvoir à Monsieur Michel D'ANGELO, Monsieur Ismail EL OUADGHIRI donne pouvoir à Monsieur Camille GALTIER, Monsieur Bruno MARTIN donne pouvoir à Monsieur Renaud HONDE, Madame Emmanuelle PRADALIER donne pouvoir à Monsieur Armel LE HEN, Madame Nesrine RAHOU donne pouvoir à Madame Laurie SARDELLA.

**ABSENTS EXCUSES** : Monsieur Gérard FABRE.

**ABSENTS** : Monsieur Jean-Guillaume D'HERBES, Monsieur Patrick GARNON, Madame Valérie LAFAY ANGELVIN, Monsieur Franck PARRA.

Monsieur Bruno VIVIEN a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

**N°24.09.13**

**Objet : DÉNOMINATION DE VOIES COMMUNALES**

**VU** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L.2121-30 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune ;

**CONSIDÉRANT** que la dénomination des voies communales, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, est laissée libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient pour faciliter la fourniture des services publics, tels que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt communal que présente la dénomination des voies ;

**VU** les propositions de la commission de dénomination des voies réunie le 27 juin 2024 ;

VU le tableau modificatif ci-annexé.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- **APPROUVER** les modifications et les noms proposés par la commission,
- **ADOPTER** les dénominations des voies telles que figurant en annexe de la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE PAR 28 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE : Monsieur Renaud HONDE, Monsieur Bruno MARTIN

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la commune : [www.ville-manosque.fr](http://www.ville-manosque.fr)

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Camille GALTIER

Signé électroniquement par  
Camille GALTIER



**Tableau modificatif : ANNEXE AU PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 12 SEPTEMBRE 2024**

**TABLEAU DE DÉNOMINATION DES VOIES**

<b>Nature</b>	<b>Nom de la voie</b>	<b>Tenant</b>	<b>X Tenant</b>	<b>Y Tenant</b>	<b>Aboutissant</b>	<b>X Aboutissant</b>	<b>Y Aboutissant</b>
Modification	Ruelle des Lices En Passage des Lices	Rue du Soubeyran	923736.5644	6307596.127	Boulevard Casimir Pelloutier	923716.9369	6307917.044
Modification	Rue des Victoires En Ruelle des Victoires	Rue Arthur Robert	923785.1575	6307752.571	Rue du Palais	923766.4696	6307745.662
Modification	Place Guillaume Bouard En Place des Ormeaux	Rue Denfert Et Rue de la Saunerie	923891.2915 Et 923918.0667	6307664.57 Et 6307786.49	Place des Ormeaux Et Rue de la Saunerie	923915.6258 Et 923897.0437	6307698.444 Et 6307600.923
Création	Impasse de la Calade : Nom validé par la commission	Avenue de la repasse	922413.1	6307386.1	Pas d'aboutissant	922402.14	6307434.5
Modification	Chemin de Drouille : ajout d'une plaque au- dessus de la plaque « Ancien Chemin de Pierrevert ». Proposition validée par la commission du 27 juin 2024.	Rue sans nom	933846.54	6307498.14	Avenue Majoral Mestre Raoul Arnaud	933828.34	6307431.46
Création	Impasse la Bastide des Genêts : Nom validé par la commission	Avenue du Luberon	922861.2497	6307656.031	Pas d'aboutissant	923058.2851	6307721.06

**TABLEAU DES NOUVELLES DÉNOMINATION DES VOIES POUR LE QUARTIER DU SAINT SÉPULCRE (propositions validées par la commission du 27 juin 2024)**

Nature	Nom de la voie	Tenant	X Tenant	Y Tenant	Aboutissant	X Aboutissant	Y Aboutissant
Création	1 <sup>ère</sup> Rue : Rue du Saint Sépulcre	Boulevard du Maréchal Juin	924858.7	6307607.27	Rue Louis Lazare Zamenhof	924834.87	6307445.74
Création	2 <sup>ème</sup> Rue : Rue Abbé Xavier De FOURVIÈRE	Rue du Saint Sépulcre	92947.58	6307545	Chemin des Embarrades	925011.1	6307558
Création	1 <sup>ère</sup> Impasse (la plus au Nord) : « Impasse Adeline VENTURI », Résistante	Rue du Saint Sépulcre	924941.23	6307586.23	Pas d'aboutissant	924876.9	6307562.4
Création	2 <sup>ème</sup> impasse : « Impasse Sœur Alix RAYBAUD » Juste parmi les Nations et Chevalier de la légion d'Honneur	Rue du Saint Sépulcre	924922.98	6307517.97	Pas d'aboutissant	924959.9	6307485.42



N°1 N°2 N°3 N°4

**RUELLE DES LICES :**



**RUE DES VICTOIRES :**



## PLACE DES ORMEAUX :



## IMPASSE DE LA CALADE :

Manosque 2023 > Impasse de la Calade

### Impasse de la Calade

7 numéros

9 Impasse de la Calade - Manosque (04112)

Voie \*

Impasse de la Calade OU + Créer une voie

Toponyme

- Choisir un toponyme -

Numéro \*

9 suffixe

Positions ?

Type	Latitude	Longitude
Entrée	43.830488	5.765280

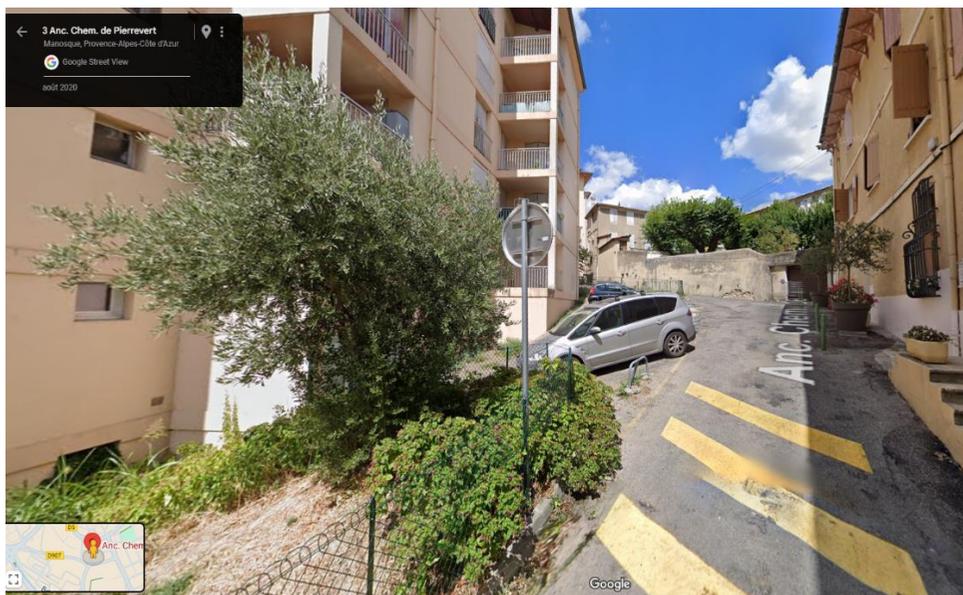
+ Ajouter une position au numéro

Parcelles cadastre ?

041120008M0077

Masquer le cadastre

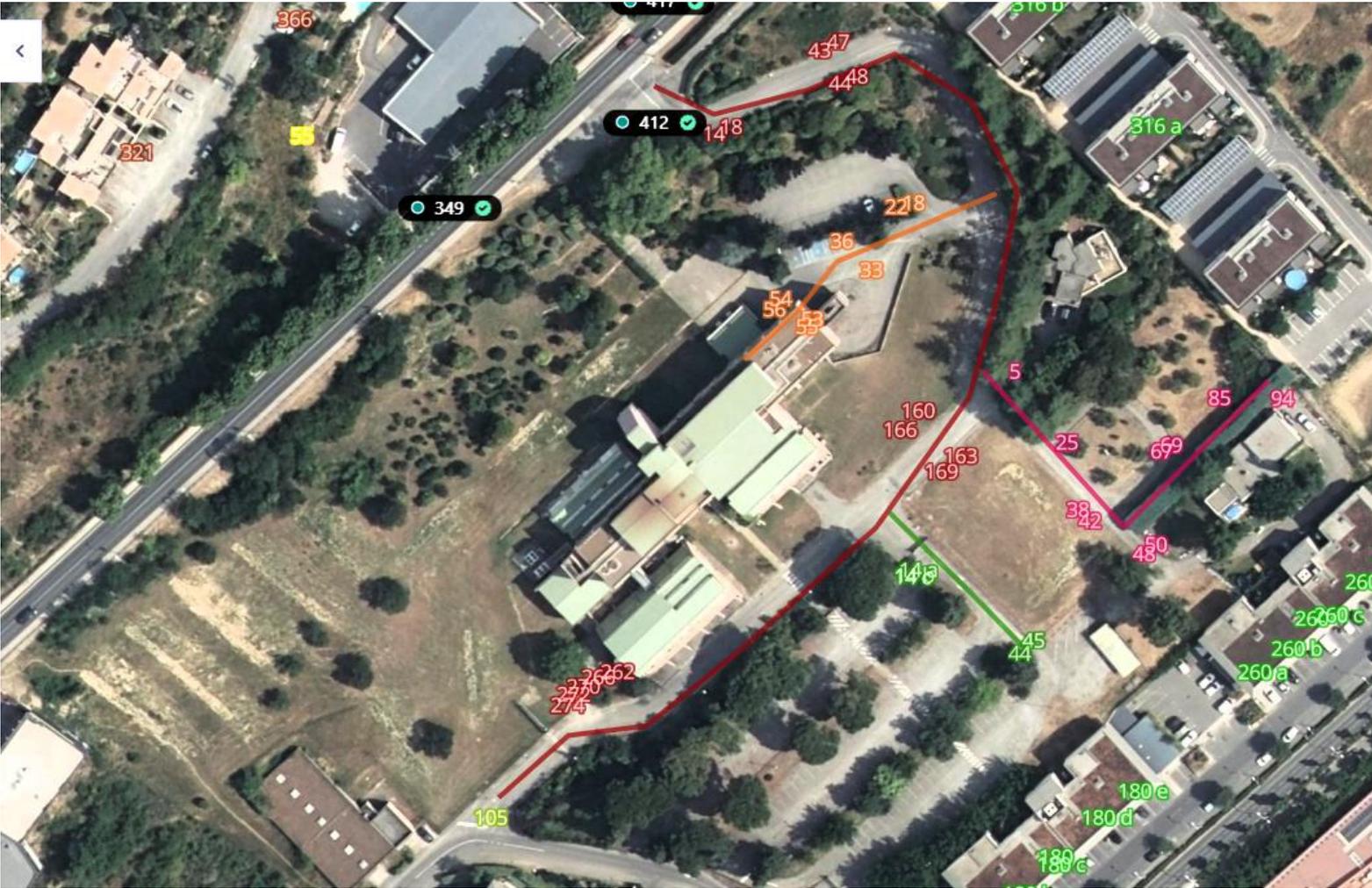
**ANCIEN CHEMIN DE PIERREVERT :**



**RUE LOUIS DENIS VALVERANE :**



**ANCIEN CENTRE RÉGIONAL DU CRÉDIT AGRICOLE DE MANOSQUE :**



### **SÉPULCRE nom masculin x siècle.**

Emprunté du latin sepulcrum, de même sens, lui-même dérivé de sepelire, « ensevelir, inhumer ». ■ Tombe, tombeau (litt.) ; monument funéraire ancien qui accueillait un mort illustre, important. Bâtir, creuser un sépulcre. Un sépulcre taillé dans le roc. ▪ Spécialement. Le Saint-Sépulcre ou, simplement, le Sépulcre, le rocher creusé, situé à Jérusalem et où, selon l'Écriture, le corps du Christ fut déposé après sa crucifixion. Après la première croisade, Godefroy de Bouillon prit le titre « d'avoué du Saint-Sépulcre ». ▪ Loc. fig. et litt. Des sépulcres blanchis, s'emploie pour désigner des hypocrites, par allusion à la formule employée par le Christ parlant des scribes et des pharisiens dans l'Évangile de saint Matthieu.

### **Le père Xavier de Fourvière.**

Le Père Xavier de Fourvière, né à Robion (84) voici 170 ans, le 5 février 1853, religieux prémontré de l'abbaye Saint Michel de Frigolet à Tarascon (13). Il est ordonné prêtre peu de temps avant le célèbre « siège de Frigolet », qui se conclut par la dispersion de la communauté, et sa vie prend alors un tour inattendu : il devient itinérant et parcourt ainsi la Provence. Sa conviction s'affirme rapidement : pour évangéliser le peuple, il faut lui parler la langue de la vie quotidienne ; Le voilà donc prédicateur provençal. D'Avignon à Marseille, du Gard aux Basses-Alpes, il ne cesse, pendant plus de vingt ans, d'annoncer la Bonne Nouvelle dans un langage imagé et proche du petit peuple, Frédéric Mistral dira de lui, qu'il est l'un des plus grands prosateurs provençaux.



ADELIN VENTURI.



Alors qu'en cette année 2023 on célèbre les 80 ans du Conseil National de la Résistance, rendons hommage à une Manosquine, très active au sein de la Résistance.

« Quand les blés sont sous la grêle, Fou qui fait le délicat, Fou qui songe à ses querelles, Au cœur du commun combat ». Louis Aragon, La Rose et le Réséda. 1943-2023, 80 ans après la création du **CNR, Conseil National de la Résistance**, réalisé par **Jean Moulin** mandaté par le **Général de Gaulle**, il est bon de mettre en avant l'action de modestes mais efficaces participants à l'action de résistance à l'occupant.

## ALIX RAYBAUD

Année de nomination : 2005

Date de naissance : 12/06/1908

Date de décès : 10/07/2011

Profession : Directrice du Pensionnat Catholique Saint Charles, Religieuse

Localisation Ville : Manosque (04100)

Département : Alpes-de-Haute-Provence



En 1943, la famille se regroupa à [Manosque](#) où elle fut entièrement prise en charge par [Jeanne Régnier](#)\* et [Sophie Dol](#)\* à titre gracieux. Pour assurer la sécurité de l'enfant, les deux femmes firent appel à leur cousine, Sœur [Alix Raybaud](#)\*, qui intégra [Marie-Claire](#) dans son établissement sans inscrire son nom sur le registre des pensionnaires. Par la suite, elle convoya l'enfant jusqu'à la frontière et la fit passer clandestinement en Suisse. [Marie-Claire](#) put ainsi rejoindre sa grand-mère réfugiée à Zurich